



D'argent à deux lions affrontés de sable

Mairie d'Angeot

2 Rue de l'École - 90150 Angeot

☎ : 03 84 23 84 87 - @ : mairie.angeot@orange.fr

Site internet : www.mairie-angeot.fr

ANGEOT INFO

Avril 2018

Numéro 2

CÉRÉMONIE DU 8 MAI

La cérémonie du 8 mai 2018
aura lieu à 10H30

et sera suivie d'un moment convivial autour d'un apéritif offert par la
municipalité.



BRUIT

Merci de vous soumettre aux horaires d'utilisation des engins bruyants ci-dessous :

jours ouvrables : 8h30 – 12h00 et 14h30 – 19h30

samedis : 9h00 – 12h00 et 14h00 – 19h00

dimanches et jours fériés : 10h00 – 12h00

Ces horaires sont définis par un arrêté préfectoral.

SECRÉTARIAT

Le secrétariat de Mairie sera fermé du 8 au 11 mai et du 22 au 28 mai 2018.

Tournez S.V.P. →

CRUE DES 4 et 5 JANVIER 2018

Si vous avez des photographies de la crue des 4 et 5 janvier dernier, nous vous demandons de bien vouloir nous les transmettre par mail à l'adresse suivante : mairie.angeot@orange.fr avant le 15 mai 2018 afin de monter un dossier.



Le Maire,
Michel NARDIN

A handwritten signature in black ink, appearing to read "M. Nardin".